



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGÉE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 25 octobre 2012
N° 181

Fleur PELLERIN consulte les acteurs du numérique sur les priorités à donner en matière d'économie numérique

Fleur PELLERIN a présidé mardi 23 octobre 2012 un séminaire relatif aux priorités à donner en matière d'économie numérique. Ce séminaire a réuni des acteurs issus du monde de l'entreprise, de la recherche, des pôles de compétitivité et de la société civile, ainsi que la Direction générale pour la compétitivité, l'industrie et les services (DGCIS), le Commissariat général à l'investissement (CGI), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Délégation aux usages de l'Internet (DUI).

Les échanges ont permis de dégager une convergence de vues sur la priorité à accorder au soutien de la « numérisation » des filières dans le cadre du redressement productif. Fleur PELLERIN a ainsi rappelé l'importance de disposer d'un cœur de filière numérique le plus solide et dynamique possible, en raison de sa capacité à produire des technologies porteuses de gain de compétitivité pour l'ensemble des filières industrielles. Ce cœur de filière inclut notamment les industries du logiciel, du logiciel embarqué, des services informatiques en nuages (« cloud computing »), du traitement des données en masse (« big data »), de la simulation et de la cyber-sécurité.

Au-delà de la dimension industrielle du numérique, Fleur PELLERIN et les acteurs présents ont également insisté sur l'importance des enjeux sociétaux du numérique, notamment en matière d'éducation, de bien-être et d'accompagnement de la dépendance, ou encore pour réussir la transition écologique et la modernisation de l'action publique.

Enfin, les débats ont souligné la nécessité de mieux accompagner l'effort des petites et moyennes entreprises et des jeunes pousses du numérique. Un consensus s'est donc exprimé pour mieux favoriser leur accès aux différentes aides et instruments de financement. De nombreux intervenants ont appelé de leurs vœux l'organisation de concours pour mobiliser l'ensemble des acteurs vers les défis numériques de demain.

A titre d'information, le Gouvernement rend public à cette occasion le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur « la cohérence des politiques publiques en faveur du développement de l'économie numérique », commandé en septembre 2011. Ce rapport avait été remis en janvier 2012 sans être rendu public par le précédent Gouvernement. Il est accessible par le lien suivant :

http://www.igf.finances.gouv.fr/site/igf/Accueil/Nos-rapports-publics/Rapports_publics_de_130014

Contact presse :

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN, Conseiller presse et communication : 01 53 18 41 00